

COVID-19

Filière dédiée - tests rapides pour les travailleurs du bâtiment

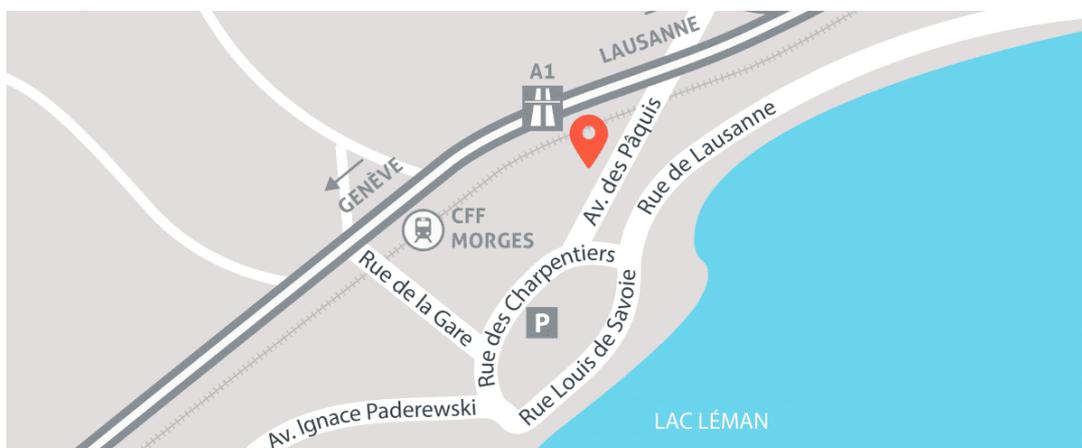
Dès lundi 23 novembre, du lundi au vendredi de 6h45 à 8h15, les travailleurs du bâtiment présentant des symptômes du COVID-19 auront un accès prioritaire au Centre de test des Pâquis de l'Ensemble Hospitalier de la Côte (EHC), à Morges.

Dans le but de combattre la propagation du virus et d'éviter une immobilisation à domicile de plusieurs jours avant d'avoir accès à un test de dépistage, une procédure dédiée a été mise sur pied. Celle-ci permet d'être informé très rapidement, que ce soit pour une mise en quarantaine ou un retour immédiat à l'activité professionnelle.

La mise en place de cette solution est initiée paritairement par la Fédération vaudoise des entrepreneurs et le syndicat Unia, dans le cadre de Fondation des Institutions sociales de l'Industrie vaudoise de la construction et en partenariat avec l'Ensemble Hospitalier de la Côte (EHC).

Marche à suivre

1. Si l'employé ressent des symptômes connus du Covid-19, il peut se rendre au Centre de test des Pâquis ([Rue Henry Dunant 20, 1110 Morges](#)), sans rendez-vous, de 6h45 à 8h15.
2. **Il doit se munir obligatoirement de sa carte d'assurance et, le cas échéant, de la carte professionnelle s'il en a une.**
3. Le test est gratuit, pris en charge par la Fondation des Institutions sociales de l'Industrie vaudoise de la construction.
4. Si le test est positif, les professionnels de l'EHC donneront sur place les indications à suivre (isolement, quarantaine pour les proches, etc.).
5. Si le test est négatif mais que des symptômes particuliers sont présents, il peut être envisagé par les professionnels de l'EHC de confirmer par mesure de sécurité le résultat par un test standard



Nous vous remercions de transmettre ces informations à vos collègues du bâtiment.

En espérant que cette mesure sera utile aux travailleurs du bâtiment, nous restons à votre disposition pour toute question au 0848 606 606.